

**COMPTE-RENDU DE  
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°109/NP**  
  
**Réunie le Lundi 7 novembre 2022 à 17 H 00**  
**Chalet-logis de Blériot**

**Présents:** Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

**Absents excusés :** Pascal PHULPIN,

**1. Approbation du CR de la réunion n° 108 :**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

**2. Suivi du budget et des effectifs (voir tarif 1<sup>ère</sup> licence) :**

**Budget :**

A ce jour, la Compagnie dispose :

- En caisse	2 613 €
- Compte courant Crédit Mutuel	1 830 €
- Compte épargne	9 466 €

Toutes les subventions ont été versées :

- Ville de Reims	3 570 €
- CD 51	374 €
- ANS	1 610 €

Nous n'avons rien perçu de la FDVA car l'ouverture des demandes a été très courte, 15 jours, et nous n'avons pas été prévenus.

Les Pass Sport du gouvernement ne sont pas encore réglés pour un montant de 450 €.

**Effectifs :**

Nous avons aujourd'hui 81 licenciés et 3 passagers. L'année dernière à la même période nous étions 85 licenciés.

Jean-Pierre doit envoyer des mails de relance car 3 jeunes n'ont pas encore réglé leur cotisation.

**Tarif 1<sup>ère</sup> licence :**

Notre tarif de 1<sup>ère</sup> première licence est de 240 € alors que d'autres clubs de la Marne ont une 1<sup>ère</sup> licence à 130€. De ce fait, malgré l'ensemble des services que nous proposons avec nos installations uniques en Champagne Ardenne, le don du polo de la Compagnie, un kit d'accueil, etc., nous perdons des adhérents à cause du tarif élevé de la 1<sup>ère</sup> licence.

Norbert propose de diminuer le tarif comme suit :

- 200 € pour les adultes au lieu de 240 €
- 165 € pour les jeunes au lieu de 195 €
- 145 € pour les poussins au lieu de 180 €

Cette résolution sera soumise au vote de notre assemblée générale du samedi 4 février 2023.

### **3. Ecoles de tir :**

La progression est très bonne cette année pour toutes les catégories. Les élèves sont très attentifs et assidus.

### **4. Calendrier 2023 et réservation gymnase pour les fêtes de fin d'année :**

#### **Calendrier 2023 :**

Différentes dates ont été retenues pour les passages de flèches.

En janvier :

- Comité directeur le lundi 9,
- Concours jeunes le samedi 14
- Tirs de challenges et galette des rois le mercredi 18
- Jeux le samedi 21 après-midi

En février :

- Assemblée générale le samedi 4 février (la réservation de la salle Georges Hébert a été faite)

En avril :

- Tir à l'oiseau le 8
- Tir 3D à Germigny Championnat départemental le dimanche 30

En mai :

- Tir nature à Germigny Championnat départemental le dimanche 7
- Bouquet provincial à Macon le dimanche 14

En juin :

- Comité directeur le lundi 5
- TAE national 50 mètres, blasons 122 le samedi 11
- International, qualificatifs le matin et duels l'après-midi le dimanche 12
- Challenges d'été le samedi 24

En juillet :

- Tir 3D CRTA à Monbré les samedi 15 et dimanche 16

#### **Réservation du gymnase :**

La réservation du gymnase pendant les vacances de Noël a été faite pour deux soirs par semaine, mardi 20 et 27 décembre, jeudi 22 et 29 décembre de 18 à 20 heures.

Le gymnase sera chauffé à 12 degrés cette année.

La réparation de l'éclairage du mur de tir ne sera pas faite pour notre concours des 19 et 20 novembre.

### **5. Concours salle des 19 et 20 novembre :**

Nous aurons le gymnase de 11 heures à 23 heures le samedi et de 11 heures à 19 heures le dimanche.

Samedi, greffe à 13 heures et 18 heures ; dimanche greffe à 13 heures.

Une coupe comme récompense au premier de chaque catégorie.

L'autorisation d'ouverture de la buvette a été reçue par Norbert aujourd'hui alors que la demande a été faite le 9 septembre. Guy Torlet viendra faire les crêpes.

Lors du passage au greffe, il sera remis un bon pour une boisson chaude à chaque archer.  
Les repas de midi du samedi et dimanche seront pris en groupe.

#### **6. Concours jeunes du 14 janvier 2023 :**

Salle à réserver de 11 heures à 19 heures.

Les catégories pouvant participer, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors.

Cédric ne pourra pas gérer le concours pour raison familiale.

Alain va acheter des bonbons qui seront remis à chaque archer participant lors des résultats.

#### **7. Challenges Saint Sébastien 18 et 21 janvier :**

Jean-Pierre va contacter les archers de l'année dernière qui ont reçu des challenges pour qu'ils viennent les rendre.

#### **8. Questions diverses :**

Il a été posé la question de savoir si nous étions obligés de participer au bouquet provincial de Macon qui se situe à 300 kilomètres de Reims.

Nous sommes dans l'obligation de nous y rendre et présenter notre drapeau si nous voulons participer au Championnat de France Beursault, puisque notre région a déjà organisé un bouquet provincial.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 35.

La Secrétaire Générale,

**Claudette VOLVERT**

Le Président,

**Norbert PERREUX**